



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tuberculose

Question écrite n° 100407

Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la nécessité d'adapter la stratégie de contrôle concernant la tuberculose. Cette maladie étant historiquement liée à la pauvreté, son incidence en France a régressé régulièrement du fait du progrès social et de l'efficacité des traitements. Pourtant, des disparités régionales importantes sont observées comme dans tous les pays où la maladie est globalement peu fréquente : on trouve des taux élevés dans les grandes villes, là où se concentrent les populations précarisées (le taux d'incidence est plus de trois fois supérieur à celle du reste du territoire en Île-de-France). Ainsi, la nouvelle donne épidémiologique concernant la tuberculose impose de revoir l'organisation des moyens de lutte, de la politique vaccinale jusqu'au dépistage et au suivi des maladies. Il souhaite savoir ce que compte faire le Gouvernement afin de soutenir les actions en cours.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100407

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7462